

Le tourisme dentaire séduit les familles modestes

LE MONDE | 18.08.09 | 14h34 • Mis à jour le 18.08.09 | 18h19

EDITION ABONNÉS
Abonnez-vous 6 €

RÉAGISSEZ (18)

CLASSEZ

IMPRIMEZ

ENVOYEZ

PARTAGEZ

Pendant l'été, de plus en plus de Français profitent de leurs congés pour aller se faire soigner les dents à l'étranger. C'est le cas de Sabine Endart, 40 ans, cuisinière dans un lycée du Pays basque, qui vient de passer une semaine en Hongrie : *"J'ai longtemps fait de l'anorexie et mes dents se sont déchaussées, raconte-t-elle. L'an dernier, je suis venue faire le haut de la bouche, et j'ai été très contente, alors me revoici pour le bas."*

UNE DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LA MOBILITÉ DES PATIENTS

La Commission de Bruxelles souhaite faciliter les démarches des patients qui se font soigner à l'étranger mais ont du mal à obtenir le remboursement de leurs soins au retour. Elle a donc proposé, le 2 juillet 2008, une directive "relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers" traitant des soins programmés (objectif du voyage à l'étranger). Le texte, en attente de lecture par le Conseil, demande que les soins non hospitaliers programmés ne soient plus soumis à une autorisation préalable et qu'ils soient remboursés au tarif du pays d'affiliation. Pour les soins hospitaliers programmés, il précise que l'Etat d'affiliation peut prévoir un système d'autorisation préalable s'il juge que le phénomène menace l'équilibre financier de son système de santé. Le tarif de remboursement reste celui du pays d'affiliation.

En France, ces opérations lui auraient coûté 28 000 euros. *"C'est beaucoup trop cher pour moi. Alors j'ai fait appel à Novacorpus, une société intermédiaire basée en Suisse, qui m'a proposé des soins en Espagne et en Hongrie. J'ai choisi la Hongrie, où cela me revenait à 7 000 euros"*, précise Sabine. Sa dentiste, Emese Zsidro, qui s'exprime dans un français parfait, indique être *"une ancienne élève de l'université Paris-VI"*.

Début juillet, Franck Chaligné, agent commercial dans l'immobilier, s'est rendu à Mosonmagyaróvár, une petite station thermale hongroise, à la frontière de l'Autriche et de la Slovaquie. Il souhaitait obtenir un devis avant de se décider : il doit se faire poser plusieurs implants et bridges. Il y a retrouvé son frère, qui réside au Texas, un habitué de Mosonmagyaróvár. C'est la troisième fois que ce dernier vient se faire soigner ici, par l'entremise d'une agence de voyage spécialisée, Dental

Offer.

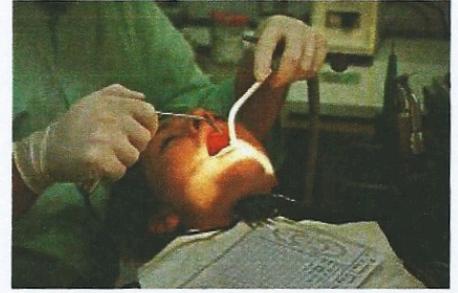
Le tourisme dentaire séduit notamment des familles aux revenus modestes. Isabelle Michel, 54 ans, femme d'agriculteur et gérante de chambres d'hôte à Roscoff, est allée, elle aussi, à Mosonmagyaróvár, l'an dernier, guidée par l'agence Appledent. *"J'ai été bien soignée, par des gens qui ne vous exploitent pas et qui ne roulent pas en Porsche !"*, insiste-t-elle.

Monia Mamane, Marseillaise de 32 ans, ayant récemment trouvé un emploi de secrétaire médicale, a souscrit un crédit, compte tenu de ses faibles ressources et de celles de son mari marin-pompier, pour faire le voyage à Budapest. *"En France, il m'aurait fallu un an et 28 000 euros, pour me faire refaire les dents. En Hongrie, j'ai tout fait en une semaine, pour seulement 10 000 euros"*, précise-t-elle.

Chantal Martin, vendeuse dans une boulangerie, a, elle aussi, emprunté, pour financer trois séjours : le premier pour les greffes d'os, le deuxième pour les implants, et le troisième pour les couronnes. Coût total : 13 000 euros. De tels soins lui auraient coûté 30 000 euros en France.

Comme Monia et Chantal, Jean-Christophe, 45 ans, qui gagne 2 000 euros nets par mois, a fait appel à la société française Ypsée pour organiser son voyage. *"Le séjour m'est revenu à 200 euros et le voyage aussi"*, assure-t-il. Il a apprécié que *"chaque matin, un taxi vienne (le) chercher à l'hôtel pour (l')emmener chez le dentiste"*. *"Je suis arrivé un dimanche. Le lundi, j'ai passé sept heures sur le fauteuil du dentiste. C'était un peu long, mais moins pénible que d'y retourner une fois par semaine pour seulement une demi-heure, comme en France"*, argumente Jean-Christophe. *"Ma semaine de soins m'a coûté 7 500 euros, mais la Sécurité sociale et ma mutuelle m'ont remboursé 5 500 euros"*, complète-t-il.

Sébastien Valverde, cofondateur d'Ypsée en 2007, assure avoir organisé les voyages de deux personnes bénéficiaires de la CMU, qui n'arrivaient pas à se faire soigner en France. M. Valverde et son associé, Moezz Sedkaoui, se sont connus en 2005 à l'école de management Euromed de Marseille, au cours d'un mastère sur les entreprises de santé. *"A l'époque, seuls les Anglo-Saxons allaient se faire soigner à l'étranger. Nous avons alors eu l'idée de créer une société qui faciliterait les voyages des Français"*, indique M. Valverde. Les frais exigés par Ypsée à chaque patient s'élèvent à 145 euros.



AFP/DIDIER PALLAGES
Le tourisme dentaire se développe en France, comme l'indiquent les statistiques du Centre national des soins à l'étranger (CNSE), créé afin de centraliser les demandes de remboursement et de mieux détecter les patients fraudeurs.

Vos réactions

Olivier G. :

“ @ Brigitte : Ce sont les heures consacrées au patient, le dentiste Hongrois n'a pas qu'un patient par semaine! Le patient ne reste pas une semaine assis sur le fauteuil, heureusement pour lui. A force de toujours vouloir trouver moins cher, on fini par en avoir pour son argent... Bonnes vacances! ”

Réagissez

Découvrez les 18 réactions

Vos offres d'emploi

Talents.fr

Médecin territorial
CONSEIL GÉNÉRAL DU DOUBS

Directeurs de centre de profit
LABELLE CONSEIL

Contrôleur(se) financier
MICHAEL PAGE

Chef de projet JDE
MICHAEL PAGE

Avocat Expérimenté Droit Fiscal
LINCOLN ASSOCIÉS

Responsable du suivi des participations
MICHAEL PAGE

► Toutes les offres d'emploi

powered by

Précédent
Suivant



Chaussures
geox uomo
portofino



Homme -
Chaussures à
lacets sebago



Lampe arquée bo
lamp - Myfab.com
de Myfab.com